

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire du Lac-Abitibi

APPEL DE CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi lance un appel de candidatures visant à pourvoir un poste de membre de la communauté au sein de son conseil d'administration.

Les personnes répondant aux critères d'éligibilité ont jusqu'au 15 mai 2026 à 16h pour soumettre leur candidature.

Le poste à pourvoir est réservé à :

- Une personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles ;
- Une personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel ;
- Une personne âgée de 18 à 35 ans.

Ceux-ci seront désignés par les autres membres du conseil d'administration, au plus tard le 15 juin 2026.

Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi est composé de personnes compétentes aux profils diversifiés et reconnus par leur milieu, soit cinq (5) parents d'élèves, cinq (5) membres de la communauté et cinq (5) membres du personnel scolaire.

Mission

La mission d'un centre de services scolaire est de soutenir les établissements d'enseignement, de les accompagner en rendant accessibles les biens et services, ainsi qu'en leur offrant des conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves desservis des services éducatifs de qualité. Pour ce faire, le centre de services scolaire organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure d'une saine gestion des fonds publics. Il s'assure également que la gestion des ressources humaines, matérielles et financières se déroule de façon efficace, efficiente, équitable et écoresponsable.

Qui peut poser sa candidature pour être membre ?

En plus d'être domiciliés sur le territoire du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi et de ne pas être un membre du personnel, les représentants de la communauté doivent poser leur candidature pour le profil suivant :

- Une personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles ;
- Une personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel ;
- Une personne âgée de 18 à 35 ans.

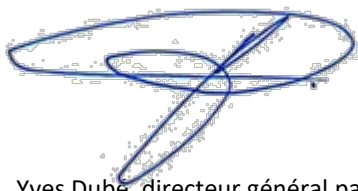
Comment présenter une candidature ?

Le formulaire de mise en candidature est disponible sur le site Internet du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi à l'adresse www.cssla.gouv.qc.ca. et directement au Centre de services scolaire du Lac-Abitibi au 500, rue principale à La Sarre, J9Z 2A2.

Les candidatures des membres de la communauté doivent être transmises au plus tard le vendredi 15 mai 2026 à 16h à l'adresse courriel suivante : secretariatgeneral@cssla.gouv.qc.ca.

Pour tous les détails sur le fonctionnement du conseil d'administration du CSSLA, visitez le site www.cssla.gouv.qc.ca.

Donné à La Sarre, ce 10e jour du mois d'avril 2026.



Yves Dubé, directeur général par intérim

Centre
de services scolaire
du Lac-Abitibi

Québec 